

Baromètre mensuel Avere-France  
Marché automobile : véhicules électriques et hybrides

## Le décret bonus écologique plombe les ventes de véhicules électriques en France !

**En avril 2014, alors que les ventes de véhicules hybrides confirment leur progression (+9,67% par rapport à avril 2013), le marché des véhicules électriques continue de chuter (-26,16 %) principalement à cause d'un décret !**

### **L'Avere-France lance un appel au Gouvernement pour changer rapidement ce décret.**

Le décret bonus écologique d'octobre 2013 a introduit une différence de traitement lors de l'achat d'un véhicule électrique qui pénalise à hauteur de plus de 2 000 € les personnes faisant le choix de la LLD (Location Longue Durée) ou de la LOA (Location avec Option d'Achat). Il est désormais évident que ce texte est un frein à l'achat. Les LLD et LOA représentent en effet plus de 40% des ventes sur ce segment et leur ralentissement entraîne une chute du marché des véhicules électriques. Sont principalement concernées les ventes des 2 modèles leaders du marché : la Renault ZOE - qui pour rappel, est fabriquée en France - et la Nissan LEAF. Bien que ces constructeurs aient décidé de tenter de proposer de nouvelles offres de crédit couplées à la location de la batterie, ce décret a un impact négatif sur l'ensemble de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique en France et la nécessité d'améliorer la qualité de l'air dans les grandes agglomérations.

**La France, qui était leader depuis le lancement de la mobilité électrique en Europe, vient ainsi de passer au 3<sup>ème</sup> rang derrière la Norvège et l'Allemagne.**

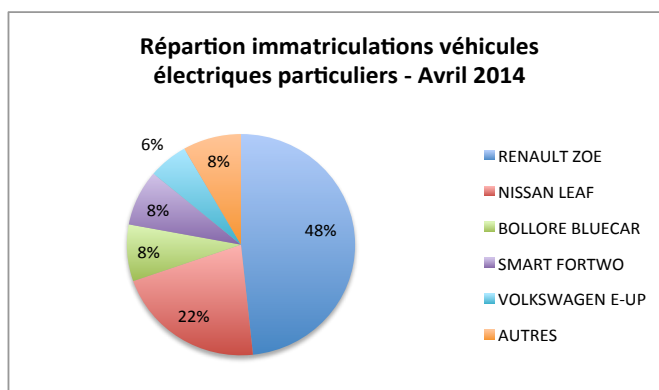
### **Véhicules électriques particuliers (VP)**

En avril 2014, 821 véhicules électriques particuliers ont été immatriculés (versus 940 en avril 2013).

La Renault ZOE connaît un rebond avec 403 immatriculations en avril 2014 après une nette chute des ventes en mars 2014 (255) et reprend sa position de leader avec presque 50% du segment devant la Nissan LEAF (178 immatriculations), la Bolloré Bluecar (69), la Smart Fortwo (68) et la Volkswagen e-up (47).

La Tesla Model S et la BMW i3 sortent du top 5, avec respectivement 18 et 14 immatriculations.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 2 354 véhicules électriques particuliers ont été immatriculés (versus 3 188 en 2013 sur la même période), soit une baisse de -26,16%.



### **Véhicules électriques utilitaires légers (VUL)**

360 véhicules électriques utilitaires légers ont été immatriculés en avril 2014 (versus 505 en avril 2013).

Le Renault Kangoo ZE conforte sa position de leader avec 229 immatriculations et plus de 63% de part de marché. Suivent, comme le mois précédent, le tout-terrain Goupil G3 avec 46 immatriculations, la Blu Car Golia (30), le Peugeot Partner (12), la Mega M10 (9), le Citroën Berlingo (9) et la Renault ZOE (7).

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 3 514 véhicules électriques (VP et VUL) ont été immatriculés (versus 4 968 sur la même période en 2013), soit une baisse de -29,27%.**

### **Véhicules hybrides (véhicules rechargeables et non rechargeables)**

3 572 véhicules hybrides (VP et VUL) ont été immatriculés en avril 2014 (versus 3 257 en avril 2013), soit une progression de +9,67 %.

Le segment des VH Essence enregistre 2 718 immatriculations (76% de part de marché). Toyota progresse avec au total 2 191 immatriculations. Les Toyota Yaris (1 116 immatriculations), Toyota Auris (828) et Toyota Prius (247) représentent plus de 80 % de part de marché. Suivent les modèles Lexus : Lexus IS (118), Lexus CT200H (90) et Lexus RX (69) puis la Honda Jazz (65).

Le segment des VH Diesel enregistre 854 immatriculations avec la Peugeot 3008 (397), suivie de la Peugeot 508 (275), Citroën DS5 (138) et de la Mercedes Classe E (27).

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 15 082 véhicules hybrides Essence et Diesel ont été immatriculés (versus 15 006 sur la même période en 2013), soit une légère progression de +0,5%.**

*Sources : AAA et Avere-France*

---

#### **A propos de l'Avere-France** – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

---

#### **Contacts presse**

Agences VLC\* / 914 – Tél : 01 42 52 60 29

Valérie Leseigneur [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) / 06 68 80 37 35

Juliette Laniray [juliette@agence914.fr](mailto:juliette@agence914.fr) / 06 11 76 22 09

#### **Contact Avere-France**

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 60

[marie.castelli@avere-france.org](mailto:marie.castelli@avere-france.org)

[www.france-mobilite-electrique.org](http://www.france-mobilite-electrique.org)